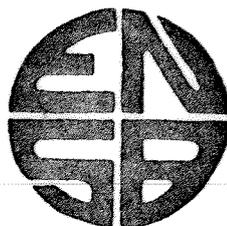


MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

BERKOWICZ (Joëlle). - Traitement
du fonds spécialisé du Centre de
Documentation et de Recherche sur
la Civilisation Khmère : aspects
méthodologiques.

ANNEE : 1985

21 ème PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

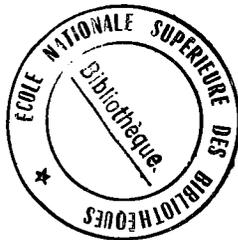
Joëlle BERKOWICZ

TRAITEMENT DU FONDS SPECIALISE DU CENTRE DE
DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE SUR LA
CIVILISATION KHMERE :
aspects méthodologiques

Mémoire présenté sous la direction de Monsieur Michel MERLAND

1985

2



Année : 1985

21ème promotion

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES
17-21, Bd du 11 Novembre 1918
69100 - VILLEURBANNE

BERKOWICZ (Joëlle).- Traitement du fonds spécialisé du Centre de Documentation et de Recherche sur la Civilisation Khmère : aspects méthodologiques / Joëlle Berkowicz ; mémoire présenté sous la dir. de Mr Michel Merland. - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1985.- 42. [9] f. ; 30 cm

Mémoire E.N.S.B. : Villeurbanne : 1985

Bibliothèque spécialisée, organisation
Fonds Khmer, catalogage

Cette étude aborde les différents aspects soulevés par l'organisation bibliothéconomique et le traitement intellectuel d'un fonds relatif à la civilisation khmère ; notamment, la rédaction des notices catalographiques des ouvrages en langue khmère.

TABLE DES MATIERES

I - PRESENTATION DES OBJECTIFS

1. Matériel et situation des locaux 2
2. Utilisateurs et information à traiter 3
3. Objectifs prioritaires 4

II - ORGANISATION BIBLIOTHECONOMIQUE

1. Fonds en langues occidentales 7
2. Fonds khmer 15
 - A. Ebauche de l'édition et de la littérature ... 15
 - B. Situation des bibliothèques 17
 - C. Le CBU et les applications de l'ISBD 18
 - D. Conclusions sur l'ISBD 23

III - LES CATALOGUES

1. Le catalogue alphabétique de matières 24
2. Le catalogue auteurs/titres anonymes 27
3. Les vedettes de forme 34
4. Quelques exemples 39

EN GUISE DE CONCLUSION

ANNEXES

I - PRESENTATION DES OBJECTIFS

Créé en 1978, le Centre de Documentation et de Recherche sur la Civilisation Khmère a pour objectif principal la sauvegarde du patrimoine culturel khmer.

Afin d'atteindre cet objectif, le centre a mis en place trois axes d'orientation :

- La conservation et la diffusion de l'héritage du passé

- La recherche

- La création artistique

Pour ce faire, le Cedoreck mène de front :

- Une activité artistique intense. La troupe maintient vivantes les traditions chorégraphiques et musicales du Cambodge

- Une politique éditoriale active avec la réédition d'ouvrages introuvables et la publication de revues dont la revue "Seksa khmer" qui réunit dans un cadre pluridisciplinaire les travaux de chercheurs. Cette revue, pour sa valeur scientifique, a reçu le prix Bordin de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

- Une politique de collecte de type linguistique et documentaire de tous les documents relatifs au Cambodge.

Pour réaliser cette politique culturelle, le Cedoreck ne dispose que de peu de moyens financiers. Souffrant du manque d'argent et de l'étroitesse des locaux, la mise en place du centre de documentation fut rapidement étouffé par les conditions difficiles qui ne permettent pas d'articuler toutes les opérations documentaires nécessaires à une bonne harmonie de la chaîne.

Ainsi, le Cedoreck n'a t-il pu dépasser le stade de la collecte, elle-même totalement basée sur le don, l'échange avec ses propres publications et la photocopie.

Délaissant traitement et diffusion de l'information, le centre s'écarte des objectifs réels de la documentation et rend son effort stérile.

C'est à ce stade que nous intervenons.

Avant toute chose, nous devons définir notre politique sur la base des limites internes qui nous sont imposées et sur la base de critères externes mais essentiels : les utilisateurs et l'information à traiter.

1. MATERIEL ET SITUATION DES LOCAUX

Le Cedoreck dispose d'un matériel suffisant pour permettre au documentaliste de réaliser son travail dans de bonnes conditions :

- Matériel d'imprimerie et de reliure
- Photocopieuse
- Machines à écrire
- Fichiers métalliques
- Jeux de fiches
- Boîtes à archives de différents formats
- Classeurs, dossiers...

Les locaux dont nous avons évoqué l'étroitesse sont à la fois, salle de stockage, salle de lecture et de réunion.

Le local de 15m² comprend au centre des tables disposées en cercle; sur deux murs et trois niveaux les éléments de stockage.

- Premier niveau : des armoires fermées
- Second niveau : les rayonnages
- Troisième niveau : boîtes à archives

Dans les armoires sont stockées les ouvrages fragiles dont on veut limiter la manipulation (thèses, documents au format exceptionnel ou rares).

Sur les rayonnages sont disposés, à portée de main, monographies, usuels, périodiques et boîtes à archives contenant les brochures et tirés à part dont l'accès ne doit pas être limité.

Enfin, d'accès peu facile, les boîtes à archives contenant les photocopies non reliées et toutes les collections de documents des années écoulées.

Au total, 54m linéaire de stockage dont 26m de rayonnages en libre accès.

Une indispensable cave où dorment et s'entassent des collections qui n'ont pu trouver, en raison de l'engorgement, place sur les rayonnages.

2. UTILISATEURS ET INFORMATION A TRAITER

Les utilisateurs

L'ambition du Cedoreck est de réunir en un seul lieu une documentation relative au Cambodge et touchant les domaines les plus divers.

Le public privilégié est d'origine khmère.

Public d'adultes dont la demande en informations sur la situation politique de ce pays est énorme. Le Cedoreck est à l'heure actuel, le seul centre à pouvoir fournir cette information négligée par d'autres.

Cette documentation émane d'associations sous forme de bulletins d'informations, bulletins du front toutes tendances confondues et même de rares publications du Cambodge actuel.

Pour qui veut comprendre ou écrire l'histoire contemporaine du Cambodge, cette documentation est primordiale.

Public de lycéens préparant le baccalauréat, option langue khmère. Ces jeunes trouvent au Cedoreck la substance nécessaire à cette préparation.

Public d'étudiants, de chercheurs se présente avec un but précis de recherches et d'infructueuses investigations dans d'autres organismes spécialisés.

Ce sont ces utilisateurs qui, par leurs demandes précises et ponctuelles, nous permettent d'évaluer les besoins et les lacunes à combler. Faute de matière première, beaucoup de domaines de recherche ne sont pas couverts, au détriment des études khmères.

Des associations et des bibliothèques privées, dans le cadre d'expositions ou de demandes d'informations, sont à la recherche d'une documentation grand public, de cartes, photographies, films, documents sonores. Non pas faute de pouvoir les satisfaire, le Cedoreck est dans l'impossibilité de répondre favorablement à ces demandes, ce qui est fort regrettable.

Types d'informations à traiter

C'est essentiellement une information de type primaire, destinée à un public averti.

Le fonds qui couvre l'ensemble des sciences humaines ne se périmé pas, s'accroît relativement vite et n'est pas compressible.

Un effort sur la documentation secondaire est à fournir. Le Cedoreck ne peut tout acquérir, tout photocopier. La recherche des sources est une opération indispensable. Répertoires, catalogues constituent une source d'informations qui facilitent la recherche et la localisation des documents. La localisation permet de limiter les acquisitions onéreuses et pas toujours nécessaires.

La littérature grise qui échappe aux circuits commerciaux, circule mal. De diffusion limitée, elle représente un atout majeur pour le Cedoreck. Sa collecte impose de prendre des contacts avec la communauté Khmère dispersée et divisée de par le monde.

3. OBJECTIFS PRIORITAIRES

Au niveau de la collecte

- Collecter, si possible, la littérature grise support de l'information conjoncturelle
- Acquérir la documentation secondaire outil de localisation, d'acquisition
- Comblé les lacunes des centres spécialisés
- Offrir à tous les Khmers l'accès à leur littérature

Au niveau du traitement

Le traitement intellectuel des documents sera effectué en deux phases :

- Première phase : description bibliographique et élaboration du fichier auteurs/anonymes

- Seconde phase : indexation et élaboration du catalogue alphabétique des matières

Habituellement, ces deux opérations sont conduites simultanément. Dans le souci de mettre les ouvrages rapidement à la disposition des lecteurs nous nous sommes limitée à la première opération.

L'adoption du classement CDU va momentanément pallier à ce manque.

Au niveau de la diffusion

Le prêt est totalement exclu par manque de personnel et d'organisation.

Par contre, le libre accès est une règle.

- Libre accès aux bulletins d'informations présentés à plat sur les rayonnages

- Libre accès aux usuels, catalogues, bibliographies

- Libre accès aux monographies dans un cadre de classement de type CDU avec repères de couleur pour chaque grand domaine

- Libre accès aux collections de périodiques

- Libre accès au fonds Khmer

Nous entendons par libre accès, tout document directement accessible et à portée de main. Ouvrir une armoire, monter sur une chaise constituent une gêne et n'est pas incitatif pour l'utilisateur.

Les armoires et haut d'armoires ont donc été réservés aux documents peu demandés et dont nous voulons limiter l'accès : thèses, photocopies non reliées etc... Leur recherche nécessite l'intervention d'un responsable du centre.

Nous voici tout naturellement à la seconde partie de notre exposé qui est l'organisation bibliothéconomique du fonds.

Par nécessité, nous avons dû distinguer le fonds en langues occidentales du fonds Khmer. Cette distinction a pour origine les difficultés liées à la rédaction des notices bibliographiques, elle ne constitue pas en soi une discrimination d'un fonds par rapport à l'autre puisque notre intention est de les mêler intimement, excepté le fonds littéraire et romanesque qui n'entre pas dans le cadre d'une classification.

II - ORGANISATION BIBLIOTHECONOMIQUE

1. FONDS EN LANGUES OCCIDENTALES

Le stockage des documents et leur classement se font en fonction de leur genre. Un tri effectué au Cedoreck a permis de distinguer :

- 1 : Articles de presse, allocutions
- 2 : Tracts, photographies, cartes
- 3 : Usuels
- 4 : Ouvrages
- 5 : Brochures
- 6 : Thèses
- 7 : Périodiques
- 8 : Bulletins d'informations
- 9 : Fonds de photocopies

Le stockage doit permettre un accès aisé et rapide aux documents, soit directement, soit par l'intermédiaire des fichiers. Dans la mesure où le volume d'ouvrages n'est pas excessif, un accès direct est envisageable et souhaitable mais tiendra compte de l'accroissement du fonds. Les systèmes de classement doivent être extensibles.

1-1 Les articles de presse

Notre intention est de constituer à partir des découpes de journaux et de news magazines des revues de presse sur les événements du Cambodge.

Les articles d'une même année seront photocopiés, référencés et rassemblés dans un volume broché afin de constituer des dossiers.

1-2 Les allocutions

Classement chronologique, sous-classement par ordre alphabétique des personnalités.

Les allocutions n'ont pas fait l'objet de notices bibliographiques. Les boîtes sont à portée de main.

2-1 Tracts et photos

Les tracts sont tous groupés dans une même boîte, l'origine et la date sont souvent indéterminées.

Les photographies sont également toutes regroupées dans des boîtes à archives en attendant la constitution d'albums.

2-2 Les cartes

Les cartes ont été placées dans des cartons à dessin. Elles seront ultérieurement cataloguées selon la norme en vigueur.

3- Les usuels

Les usuels tels que dictionnaires, encyclopédies, annuaires, bibliographies sont placés à portée de main en dehors du fonds général.

Une notice bibliographique est réalisée pour chaque document.

		n° d'inventaire
		80/146
Cote →	Usuel 01 MOO	MOON (Brenda E.). - Periodicals for South-East Asian studies : a union catalogue of holdings in british and selected european libraries / compiled by Brenda E. Moon. - London : Mansell, 1979. - 610p. ; 28cm

4- Les ouvrages

Le classement adopté est celui de la Classification décimale universelle (CDU), sous-classement par ordre alphabétique du nom d'auteur ou du titre.

A chaque grande division, nous avons fait correspondre une pastille de couleur différente collée au dos de l'ouvrage et sur laquelle sont inscrites les trois premières lettres du nom de l'auteur ou du titre.

Ce choix a été retenu en fonction de la grande hétérogénéité du fonds en langues occidentales. Toutes les grandes disciplines sont représentées.

L'inconvénient majeur est le stockage. Les rayonnages sont déjà saturés, l'accroissement linéaire va entraîner des bouleversements; cependant, les utilisateurs sont satisfaits de pouvoir prendre connaissance des ouvrages disponibles dans un même domaine.

La notice :

n° d'inventaire

82/145

Cote →

95
COE

COEDES (Georges). - Les Peuples de la péninsule indochinoise : histoire, civilisation / par G. Coedès, ...
- Paris : Dunod, 1962. - 228p. : ill. ; 22cm. - (Collection Sigma)

2 exo.

↑
Nombre d'exemplaires

5- Brochures et tirés à part

Les petits documents minces et mous sont stockés dans des boîtes à archives.

Ces boîtes portent le numéro de la classe de la CDU et une pastille de la couleur correspondante.

p.e. une brochure sur l'histoire sera stockée dans une boîte portant le numéro 9 et une pastille jaune.

Comme les monographies, les brochures font l'objet d'un repérage dans le fichier, seule la cote est différente.

La cote est reportée sur la page de titre de la brochure afin d'éviter les déclassements.

84/587

Br GROSLIER (Georges). - Amarendrapura
2-1 dans Amoghapura / par Georges Groslier,..
 - 14p. ; 28cm

Extr. du BEFEO, t. XXIV, 1924, 359-372

6- Les thèses

Le traitement des thèses est un peu particulier. Elles sont divisées en deux groupes :

- Sciences humaines + sciences sociales
- Sciences fondamentales + sciences médicales

Elles sont ensuite classées chronologiquement avec un sous-classement alphabétique des noms d'auteurs.

Le format étant unique, elles sont ensuite stockées dans des armoires dans leur groupe respectif.

La cote de la notice est composée par l'année de soutenance et des trois premières lettres du nom de l'auteur.

80/14

1976 THONG (Phan). - Etude sur Duṃ-Dāv :
THO roman populaire khmer. - 2 vol. ,
264p. ; 30cm

.- Th. 3è cycle : Lett. : Paris 3 : 1976
. - Multigr.

7- Les périodiques

Les périodiques dont nous possédons les collections complètes ont tous été reliés.

Les autres sont stockés dans des boîtes à périodiques par année et par numéro.

Leur classement suit l'ordre alphabétique des titres.

Pour chaque titre, une notice a été réalisée, la plus complète possible avec recherche des filiations.

Au dos de la notice sont indiqués les états de collection.

Les périodiques reçoivent un numéro d'enregistrement porté en haut et à droite de la notice et sur la première page de couverture.

Nous ne réalisons pas de bulletinage. Aucun abonnement n'est en cours. Certaines collections s'accroissent par échanges avec les revues du Cedoreck.

P. 23

Le Sangkum : revue politique illustrée/
dir. publ. Norodom Sihanouk. - N° 1
(août 1965) - N° 35 (juin 1968) . - Phnom
Penh : Impr. spéciale du Kampuchea,
1965-1968. - 28cm

. - Collection complète

8- Les bulletins d'informations

C'est le domaine le plus vivant. Ces bulletins sont mono- ou bilingues. Ils comportent souvent des titres analogues et ne reçoivent pas d'ISSN.

Les bulletins sont traités comme des périodiques.

Ceux de l'année en cours sont mis à la disposition des lecteurs; ceux des années antérieures sont regroupés dans des boîtes à archives par ordre alphabétique des titres et dans l'ordre chronologique des fascicules.

Même notice que pour les périodiques. Le numéro d'enregistrement est placé en haut et à droite de la notice et reporté sur le bulletin avec la date d'entrée au Cedoreck.

Un bulletinage serait nécessaire.

Bull. 17

សម្របសម្រួល : សមាគមខ្មែរនៅប្រទេសកម្ពុជា =
 Samleng khmer : Association des Cambod-
 giens de Franche-Comté. - N° 1 (1980) -
 . - Association des cam-
 bodgiens de Franche-Comté, 13 rue
 Champagne, Planoise, 25000 Besançon ;
 1980- . - 30cm

9- Fonds de photocopies

L'accès du fonds de photocopies est limité.

Beaucoup attendent d'être brochées et sont stockées dans des boîtes à archives suivant leur ordre d'arrivée et leur numéro d'entrée.

Le catalogage suit les normes appropriées au type du document.

En note, le format réel est indiqué.

2. FONDS KHMER

A. Ebauche de l'édition et de la littérature khmère

Artificiellement on morcelle la littérature khmère en cinq périodes historiques et trois phases linguistiques :

- Période pré-angkorienne : vieux khmer (VK) des inscriptions du VII au XV ème siècle
- Période angkorienne : khmer moyen (KM) des inscriptions et manuscrits du XVI au XIX ème siècle
- Période post-angkorienne : khmer moderne (K)
- Production du "Protectorat français"
- Epoque contemporaine

Bien que ne remontant pas nécessairement le plus loin, les premières traces écrites en khmer sont attestées sur une inscription lapidaire datée de "533 de l'ère çaka" soit 611 A.D. L'écriture est une transcription graphique dérivée d'un alphabet du Sud de l'Inde, l'alphabet pallawa, du nom de la dynastie indienne Pallawa qui semble l'avoir créé (9).

C'est cette graphie, légèrement modifiée au fil des siècles, qui notera invariablement les textes khmers, ceux de tradition sanskrite puis pâlie.

La langue khmère appartient à la famille austro-asiatique et s'intègre aux langues mōn-khmères. La mise en écrit de cette langue à transmission orale apparaît donc relativement tôt et se trouve liée à une culture savante de lettrés nourris de textes sanskrits.

En dehors de l'épigraphe, nous sont parvenus des manuscrits de date récente, receptacles du patrimoine culturel. lus, écoutés, annoncés, mémorisés, ils sont étroitement liés à la notion de mérite.

Les manuscrits sont de deux types de conception différente :

+ Le manuscrit sur feuille de latanier Corypha Lecomtei Becc. ou "olle" "sātrā slik rīt" exige une préparation minutieuse. Les jeunes palmes cueillies saines sont taillées, battues, exposées au soleil, à la nuit, à la rosée, séchées, pressées puis rabotées.

Lisses et plates, elles sont gravées à l'aide d'un stylet métallique puis enduites d'une encre composée d'un mélange de noir de fumée et d'huile de bois clair.

Les lettres gravées en creux apparaissent une fois les palmes nettoyées.

Les olles sont gravées recto-verso, numérotées sur une face par des lettres; réunies, superposées et rassemblées en liasse d'une cinquantaine de feuilles par un fil de coton.

La première palme porte le titre. Les deux ou trois suivantes restent vierges et constituent les pages de garde.

+ Les manuscrits appelés "paravents" "krāmñ" sont fabriqués à partir de l'écorce de l'arbuste Streblus asper. Lour. qui, une fois haché avec de la paille de riz, est bouilli dans un mélange d'eau et de chaux.

Après une vingtaine de jours de macération, la pâte obtenue est étendue en couche mince sur une gaze tendue dans un cadre de bois et séchée au soleil.

Les feuilles sont pliées en accordéon.

Certaines sont noircies d'un mélange d'eau de riz et de noir de fumée; on utilise alors de la craie pour écrire sur chaque face; sinon, on utilise des plumes d'oiseaux taillées, trempées dans de l'encre de Chine.

La chaleur, l'humidité, les insectes détériorent rapidement ces manuscrits.

Il faut attendre l'introduction de l'imprimerie, pour que l'Institut bouddhique entreprenne la publication des oeuvres littéraires et que dès les années trente se développe la littérature contemporaine. Le premier grand roman national កុលាបប៊ុលីន "Kulāp Pailin" de Nuk Thæm date de 1936. IN

C'est également l'Institut bouddhique qui publie en 1938 le dictionnaire monololingue qui va fixer et codifier l'orthographe moderne en restituant l'étymologie des emprunts sanskrits et pâlis.

De la littérature khmère il n'existe aucune étude d'ensemble. On oppose fréquemment littérature savante et populaire; littérature écrite et orale; littérature religieuse et laïque. Ces dichotomies ne sont pas infondées, mais il ne faut pas oublier que culture et littérature

khmères sont pétries de synchrétisme religieux.

L'expression écrite et l'expression orale sont en interaction.

L'écrit est dit, récité, chanté, représenté; que ce soit par l'intermédiaire du barde ou du scribe, la littérature écrite ou orale s'inscrit dans un processus de transmission indéfiniment reproduit à travers les âges.

C'est cette littérature faite d'emprunts assimilés et recréés en fonction d'un substrat primitif qui forme le noyau de l'immense culture du peuple khmer.

B. La situation des bibliothèques

Le dernier état de la question se trouve dans un rapport remis en 1968 par J. G. Deroches à l'UNESCO (11).

A cette date, le gouvernement cambodgien prévoyait d'inclure un réseau de bibliothèques dans la planification de son système éducatif.

En dehors des deux grandes bibliothèques nationales de Phnom Penh, le Cambodge comptait :

- Bibliothèques publiques
- Bibliothèques universitaires, gouvernementales et spécialisées
- Bibliothèques scolaires
- Bibliothèques provinciales (vides de livres)

La Bibliothèque nationale

Fut fondée en 1924, sa collection comptait 29 000 volumes (presque tous en français) classés selon la CDU. L'accroissement se faisait par dépôt légal institué en 1954 ou par dons.

La Bibliothèque de l'Institut bouddhique

Fut fondée en 1925. C'était la bibliothèque la plus riche du Cambodge. Initialement constituée par l'ancienne librairie royale, elle comptait 53 000 volumes dont 13 479 fascicules de manuscrits. Environ 20 000 volumes en langue khmère.

C'était une collection pluridisciplinaire avec

prédominance pour la religion bouddhique et la culture khmère.

Le classement CDU était très adapté.

L'Institut bouddhique était très actif dans le domaine de l'édition. En 1967, 8000 volumes avaient été édités ainsi que deux fascicules de son catalogue.

L'Institut a brûlé avec son fonds.

L'intérêt porté par le gouvernement cambodgien au développement de ses bibliothèques, l'amorce d'un catalogue resté en suspend, laissent entrevoir une probable participation de ce pays à l'effort de normalisation et à la coopération dans le domaine bibliographique comme il se développe actuellement entre les cinq pays de l'ASEAN (Association of South-East Asian Nations) dont deux activités sont à noter particulièrement :

L'Asian Mass Communication Research and Information Center qui fait office de centre régional d'échanges de renseignements sur l'information en Asie,

et le Centre régional ISDS,

ISDS Regional Center for Southeast Asia lancé en 1973 par la Thaïlande avec l'appui de l'UNESCO et inauguré en Mars 1976 à Bangkok (18).

Malheureusement, la situation de conflits dès 1970, puis le basculement dans l'horreur en 1975 n'ont pas permis au Cambodge de se ranger aux côtés de ses partenaires.

C. Le CBU et les applications de l'ISBD

Le contrôle bibliographique universel suppose l'existence de catalogues collectifs dont la conception se base sur des règles de catalogage et des vedettes d'autorité communes.

Tant pour les nouvelles acquisitions que les acquisitions rétrospectives, le bibliothécaire orientaliste se heurte aux quatre problèmes suivants :

- La nature des collections
- Les méthodes d'information bibliographique

- Les principes du catalogage
- La coopération

On pourra lire les conclusions de l'enquête menée en 1973 auprès des pays d'Asie dans l'article de Christiane Rageau (28).

En tenant compte des données culturelles et linguistiques du Cambodge, sur la base d'un corpus d'ouvrages imprimés limités, notre attention s'est portée sur l'adéquation entre l'ISBD et le fonds khmer.

Comme support à notre étude, nous avons utilisé la description bibliographique internationale normalisée générale : ISBD (G).

En l'absence d'une norme khmère, nous utilisons la norme française.

"L'objectif principal des ISBD est de faciliter la communication internationale des notices provenant des sources différentes, de sorte que des notices produites dans un pays puissent être intégrées facilement dans les catalogues ou les bibliographies d'un autre pays, en aidant à la compréhension des notices malgré les barrières linguistiques de sorte que les notices produites pour les usagers d'une langue puissent être comprises par les usagers d'autres langues, et en facilitant la conversion des données bibliographiques sous forme lisible en machine".

"...L'ISBD (G) servira de base aux ISBD spécialisés déjà élaborés ou en voie de l'être pour les catégories particulières de documents..." (19).

Bien que n'étant pas destiné à être employé par les catalogueurs, l'ISBD (G) donne une idée précise de la forme des ISBD qui toutes s'organisent en une succession de zones rangées dans un ordre fixe employant le même système de ponctuation.

Zones et ponctuation doivent aider à identifier sans ambiguïté les différents éléments de la description bibliographique.

C.1 A propos du schéma général de l'ISBD (G)

La ponctuation :

Les dix signes de ponctuation prescrit par l'ISBD sont complètement inconnus de la langue khmère, qui, comme beaucoup de langues d'Asie ne ponctue pas leurs textes.

Même les quatre signes arithmétiques internationalement utilisés ne sont pas prévus sur le clavier.

Deux solutions fort incommodes s'offrent au catalogueur :

- Utiliser la machine à écrire avec ajout manuel de la ponctuation

- Rédiger la notice à la main

Sources d'information :

L'Information des zones 1; 2; 3; 4 tirée du document est donnée en khmer (ou graphie khmère lorsqu'il s'agit de sanskrit ou de pāli).

.. L'Information des zones 5; 7 et 8 est en français.

Parmi les nombreuses translitérations du khmer, en l'absence d'une règle internationale, nous utilisons celle choisie par les orientalistes et les bibliothèques françaises qui est la translitération publiée par Mme Pou dans le BEFEO, LV, 163-169. Quelques modifications y ont été apportées par la Library of Congress.

Les abréviations :

La norme prescrit l'utilisation de :

cm = centimètre

mm = millimètre

et al. = et alii (et les autres)

s.l. = sine loco (sans localisation)

s.n. = sine nomine (sans nom)

Il convient d'y joindre :

- គ.ស. = ^១គ្រិស្តសករាជ "Grist sakarāj" ère chrétienne
 -ព.ស. = ^១ព្រហ្មសករាជ "Budd sakarāj" ère bouddhique

Les majuscules :

Inconnues en khmer.

Par contre, deux types de graphies coexistent :

le "mūl" écriture ronde utilisée de nos jours comme écriture majuscule pour les titres d'ouvrages, de journaux, de sous-titres, enseignes, etc...

p.e. : ក្រុងបាណ្ឌូ : ក្រុងបាណ្ឌូ

le "crien" écriture penchée et d'usage courant.

Le respect de la page de titre voudrait que l'on conserve le "mul" lorsqu'il est utilisé, mais, pour diverses raisons, d'une part, il n'existe pas sur les claviers des machines, d'autre part, il peut porter à confusion; il nous semble raisonnable d'unifier le corps de la notice avec une seule graphie.

C.2 Détail des zones de l'ISBD

Zone 1 : Titre et mention de responsabilité

Source : page de titre

Soulignons dès maintenant que la présentation des ouvrages est semblable à la présentation européenne, l'influence française en est responsable.

Certaines éditions ont deux pages de titre, une en khmer, l'autre en français. Pour ces éditions, nous prévoyons deux notices plutôt que des zones parallèles.

Zone 2 : Edition

Source : page de titre

Après la mention d'édition en khmer figurera la mention en français et entre crochets :

បោះពុម្ពលើកទី ១ [1ère éd.]

Zone 4 : Adresse bibliographique

Source : page de titre

Le lieu d'édition est généralement indiqué.

L'éditeur se nomme ou indique son adresse.

La date de publication figure : en ère bouddhique, ou en ère chrétienne, ou les deux ensembles.

Dans tous les cas, on fera figurer l'ère chrétienne entre crochets et en chiffres arabes.

p.e. : ព.ស ២៩១៩ [1971]

Zone 5 : Collation

Tout en caractères latins.

La pagination présente souvent deux séquences : la première utilise des lettres, la seconde des chiffres ou vice et versa.

Dans ce cas, nous proposons de substituer aux lettres, les chiffres qui correspondent à leur numéro d'ordre dans l'alphabet :

p.e. : ក្ស-១៩៩ = 5-159p.

ក្ស /ñ/ est la 5ème lettre de l'alphabet

Zone 6 : Collection

Cette mention sera indiquée tel qu'elle figure sur l'ouvrage :

p.e. : (សៀវភៅសម័យថ្មី)

Zone 7 : Notes

Notes relatives aux différentes zones ou bref signalement sur l'oeuvre, les notes sont en français.

Zone 8 : Numéro normalisé et modalités d'acquisitions

Le numéro normalisé est inexistant.

Le prix figure souvent sur la dernière de couverture, il n'est pourtant pas utile de l'indiquer.

D. Conclusions sur l'ISBD

Les conventions modernes en matière d'édition au Cambodge se superposent parfaitement au modèle français et ne font pas problème.

Par contre, l'écriture, la ponctuation, les chiffres sont radicalement différents. Or, la norme internationale ne semble pas tenir compte de ces considérations.

L'application de l'ISBD qui répond à des besoins nationaux ne simplifie pas le catalogage.

D'emblée nous refusons la romanisation complète des notices. Un ouvrage en khmer n'intéresse qu'un khmèrophone, de plus, les translitérations sont loin d'être parfaites et conduisent à des erreurs.

Concernant l'introduction des notices en machine, des études sont en cours de réalisation. Il semble plus simple de lire des caractères khmers que des caractères latins au-deessus et au-dessous desquels surabondent une kyrielle de signes diacritiques.

L'avance des pays occidentaux fait que de nombreux pays se retrouvent en position "d'assistés". On leur suggère voire même impose des conventions dont les applications sont à court et moyen terme problématiques.

Cette situation aboutit à un paradoxe.

Le but visé par la normalisation n'est pas atteint quand les normes inadéquates ne peuvent être appliquées ou même comprises.

III - LES CATALOGUES

Le but de tout système documentaire est d'enregistrer l'information dans une mémoire organisée.

Cette information peut être issue :

- de l'indexation, c'est-à-dire de données sous formes d'indices de classification ou de descripteurs.

- du catalogage, c'est-à-dire de données bibliographiques.

L'indexation permet l'élaboration du catalogue alphabétique de matières qui facilite la recherche par sujet.

Les données bibliographiques permettent de constituer le catalogue auteurs/titres anonymes utile pour les recherches par noms d'auteurs (auteurs principaux et secondaires, personnes physiques ou morales).

Les catalogues sont réalisés à partir des notices bibliographiques. La notice de base est reproduite autant de fois que nécessaire avec mise en évidence, en haut et à gauche, de l'élément retenu comme entrée.

Les entrées constituent les vedettes du catalogue; elles obéissent à certaines conventions dans leur choix et leur présentation.

Pour le catalogue auteurs/titres anonymes se pose le choix des vedettes auteurs et anonymes.

Pour le catalogue alphabétique des matières se pose le choix de la liste d'autorités ou thésaurus.

1. LE CATALOGUE ALPHABETIQUE DE MATIERES

Le catalogue alphabétique de matières est soumis au choix d'un langage documentaire.

Dans le domaine qui nous intéresse, ce langage doit être suffisamment encyclopédique pour couvrir tous les domaines de la connaissance et suffisamment spécialisé afin d'englober un monde culturellement différent du nôtre.

. Les Thésaurus : Le Centre de Documentation et de Recherche sur l'Asie du Sud-Est et le Monde Insulindien (CEDRASEMI) prépare un thésaurus; il est actuellement en cours de réalisation, nous n'avons donc pu le tester.

. Les Listes d'autorité : Les bibliothèques à caractère encyclopédique utilisent des listes d'autorité telles que celles de la Bibliothèque Nationale ou de la Bibliothèque Publique d'Information ou encore s'appuient sur la Norme NF Z 070.

Ces langages très souples ont l'avantage de ne pas être des systèmes fermés. Cependant, leur emploi contraint à une certaine généralité. Une description trop fine entraînerait la création d'une pléthore de mots-matières nouveaux, ce qui nous éloignerait du but réel de ces listes d'autorité et risquerait de nous faire perdre le contrôle du système.

. Les classifications : La CDU répond à deux besoins, au classement matériel des documents sur les rayons, à l'indexation des ouvrages en tant que langage documentaire. Les descripteurs sont ordonnés de façon systématique. La structure hiérarchisée de la CDU permet d'attribuer un indice à chaque descripteur qui va exprimer son importance relative et le groupe auquel il appartient.

Pour classer les ouvrages, une cote est retenue; cette cote est un indice réduit à deux ou trois chiffres; c'est-à-dire qu'il n'exprime que le sujet principal. Plus le sujet se précise, plus les indices sont longs.

Prenons quelques exemples :

L'Histoire du Cambodge	959.6
La langue khmère	809.595.12
La littérature khmère	895.951.2
La poésie lyrique	895.951.2-14

Malheureusement, l'édition moyenne est trop abrégée.

Pour les religions asiatiques, il est indispensable de se reporter à l'édition anglaise BS 1000 [2] : 1973.

A l'intérieur des religions asiatiques, le Bouddhisme se divise en deux grandes écoles :

- Le Bouddhisme du Nord, Grand Véhicule, Bouddhisme Mahāyāna.

- Le Bouddhisme du Sud, Petit Véhicule, Bouddhisme Hināyāna ou Theravada.

Le clergé khmer appartient à l'école theravadine qui est celle de Ceylan, du Siam, du Laos et de la Birmanie. Cependant, il est entièrement indépendant et n'a aucun lien avec les clergés de ces pays.

Les moines du Cambodge se divisent en deux sectes : Mohānikāy et Dhammayutika.

Cet exemple assez simple montre qu'il est malaisé d'indexer des ouvrages trop précis sur le Bouddhisme khmer.

En attendant mieux, nous proposons de combiner la CDU avec un langage documentaire issu de l'indexation alphabétique de matières (norme NF Z 070) (1).

Cette indexation pourrait constituer le point de départ à l'élaboration d'un thésaurus dans la mesure où le contrôle des descripteurs est indispensable.

Après la constitution d'une liste de termes contrôlés, une seconde étape consisterait à ventiler ces termes dans des champs sémantiques et à introduire entre eux les relations nécessaires, à savoir : relations d'équivalence, hiérarchique et d'association.

Ce travail est un travail d'équipe et de spécialistes. L'idée, quand à elle, doit être retenue, le fonds du Cedoreck est très approprié à une telle réalisation.

Le catalogue alphabétique de matières doit répondre aux exigences des utilisateurs, ces exigences se définissent selon deux critères, l'absence de "bruit" et l'absence de "silence".

Pour plus d'efficacité, nous préférons retarder la réalisation de ce catalogue.

2. LE CATALOGUE AUTEURS/TITRES ANONYMES

Le choix des vedettes pour le catalogue alphabétique auteurs/anonymes est abordé par la norme NF Z 061.

Objet de la norme : "Afin de grouper au catalogue les oeuvres diverses d'un même auteur sous une même vedette ou les diverses éditions d'un même texte sous le même titre, il convient de déterminer une vedette uniforme qui commandera le classement de la fiche de base ou fiche principale."

a- Choix et présentation de la vedette auteur

Ouvrir un débat sur la notion d'auteur n'est pas notre propos. Soulignons seulement qu'il s'agit d'une notion occidentale qui remonte en France à la Révolution et se trouve liée à la notion de propriété littéraire.

Comme le signale Mme Saveros Pou (27) :

"Un fait courant en Orient est la rareté des renseignements relatifs à la genèse des oeuvres littéraires et artistiques. Les auteurs khmers, comme les autres, conservaient en règle générale un anonymat dicté par la modestie vraie ou fausse. Bien rares sont les occasions où ils se manifestent et se présentent aux lecteurs, et encore le font ils souvent d'une façon voilée et indirecte."

Mme Pou donne quelques exemples.

Les inscriptions modernes d'Angkor (XVI-XVIIè) sont dites "composées (sān) par un ex-moine (paṇḍit) du nom de Nai"

L'analyse sémique du terme "sān" bâtir, édifier, en raison de sa connotation religieuse peut s'interpréter différemment.

Il peut être compris comme :

- accomplir une oeuvre méritoire (dans le cas de la composition d'un texte)
- écrire ou graver un texte
- faire faire le texte ou l'inscription par quelqu'un d'autre

Comment savoir si "l'auteur" est l'auteur du texte, le graveur ou les deux à la fois ?

Autre exemple, celui du célèbre roman Nān Kākī composé en 2358 E.B. (1815 A.D.) qui débute par deux stances de présentation de l'auteur :

- | | |
|---|--|
| 1. aṅg aṅṅ trakūl
jāt jā kambul
kambojadhanī
niy nāth cūl jā
putrā jāti
knuṃ rajasukhī
sukhumakhattiyā | Je suis de la lignée
de la race des souverains
du royaume de Kambujā,
jeune prince,
né garçon,
jouissant du bonheur royal
des princes raffinés |
| 2. car cāk purī
purāṇaveṇi
dau sthit nau nā
kruṅ debanagar
kul ka cintra
taeṅ tam pād pā-
lī lok saṃ taeṅ | Ayant quitté la cité
et le royaume antique
pour aller résider
à la cité Debanagar
je conçus le désir
d'écrire d'après
les textes pālis |

"Etant donné la date et cette esquisse de la situation de l'auteur par lui-même, il y a peu de doute sur le nom de celui-ci, à savoir le Roi Ang Duong, ou Hariraks-Rāmā." (op.cit.)

Le bibliothécaire orientaliste ne doit donc pas se focaliser sur un nom d'auteur probable ou présumé.

Nous recommandons, à l'instar de nombreuses bibliographies asiatiques, d'opter pour l'entrée principale au titre.

En note sera indiquée la source de l'identification de l'auteur. Une seconde fiche sera rédigée pour l'entrée secondaire.

En ce qui concerne la littérature contemporaine, l'auteur est bien évidemment vedette principale.

Le droit d'auteur apparaît au Cambodge dans les années 1940. Sur la page de titre on peut lire la mention :

សិទ្ធិអ្នកនិពន្ធ
សិទ្ធិ

"siddhi Anak Nibandh" = droit d'auteur.

a-1. Les noms propres

Pour les noms d'origine thaï, vietnamienne, chinoise ou occidentale se reporter au document de l'IFLA (19).

Pour les nom d'origine khmère qui ne figurent pas dans ce document, un éclaircissement s'impose.

La notion de "nom de famille" telle que nous la concevons, échappe aux Khmers. Un nom qui se perpétue de génération en génération n'existe pas, en dépit des efforts déployés par l'administration pour établir un état civil.

L'état civil remonte au Protectorat (1863-1953), mais hier encore, chez les villageois existait un certain flottement (24). L'enquête menée auprès d'une population rurale de la région de Siemreap dans les années 1970 a montré un manque d'assurance et un grand embarras lorsqu'il était nécessaire de donner une réponse. Spontanément, le nom fourni était composé, mais l'origine était rarement possible à découvrir.

Actuellement ce nom se compose du :

នាមត្រកូល "nām trakūl" = nom patronymique

et du

នាមខ្លួន "nām khluon" = prénom

L'ordre d'énonciation est toujours le même, nom de famille (nām trakūl) suivi d'un ou de deux prénoms (nām khluon).

p.e. :

ន ហាច NŪ Hāc
ក្រុម គ្រូត GUY LŪt

Avant l'état civil, le commun des mortels ne se désignait que par une dénomination. Fonctionnaires et dignitaires religieux faisaient précéder le prénom par leur titre.

a-2. Les titulatures

La pauvreté en documentation nous oblige à survoler la question.

Pour le roi et la famille royale, nous renvoyons à la traduction de Pierre Bitard de l'ordonnance de S.M. An Duon publiée dans le BEFEO, XLVIII, 2 (5).

Pour le clergé bouddhique, nous renvoyons à l'article de François Martini (25).

Les renseignements qui suivent ont été obtenus verbalement par le Vénérable Yos Huot et de Mr Khin Sok.

Une titulature religieuse ne comprend qu'un seul titre.

L'ordre d'énonciation des éléments est uniforme; autrefois : titre + nām khluon, à l'époque contemporaine, titre + (nām trakūl) + nām khluon.

Par respect, l'emploi du prénom seul est toujours recommandé.

Parfois s'intercale entre le titre et le nom, un nom de religion; parfois le nom de religion seul subsiste.

Le nom de religion se reconnaît par sa forme polysyllabique empruntée au pāli, employé seul, aucun document ne permet d'identifier la personne portant ce nom d'emprunt (sauf si elle est très connue).

Lorsque l'on nomme ou l'on s'adresse à un dignitaire, le titre doit toujours précéder le nom.

Le bibliothécaire par nécessité doit bouleverser cet ordre.

Quatre cas de figure sont à envisager :

Premier cas : Titre + nām khluon

devient

nām khluon, titre

p.e. : 

Brah Nāṇ Pavaravijj Aem

Aem, Brah Nāṇ Pavaravijj

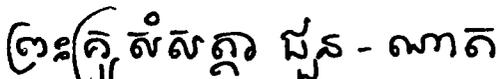
Deuxième cas : Titre + nom de religion + nām khluon

devient

nām khluon, titre + nom de religion

Troisième cas : Titre + nām trakūl + nām khluon
devient

nām trakūl + nām Khluon, titre

p.e. : 

Brah Grū Samsatthā Juon Nāt

Juon Nāt, Brah Grū Samsatthā

Quatrième cas :

Titre + nom de religion + nām trakūl + nām khluon
devient

nām trakūl + nām khluon, titre + nom de religion

(Nous n'avons pas d'exemples pour les cas 2 et 4).

Pour les fonctionnaires n'existent que les cas de figure 1 et 3.

2. OUVRAGES CATALOGUES AU TITRE

Ce sont des anonymes ayant pour vedette un titre uniforme, réel ou conventionnel.

Selon la norme NF Z 061, "un grand nombre de textes de caractères religieux ou littéraire, appelés parfois "classiques anonymes", ont fait l'objet de multiples éditions ou traductions en différentes langues. Il est nécessaire de cataloguer ces ouvrages sous une vedette uniforme constituée par un titre conventionnel, afin de rassembler les différentes éditions ou traductions d'un même texte." (2)

[Titre conventionnel, langue. Date]

Le titre conventionnel est, en principe, constitué par le titre le plus courant du texte dans sa langue originale. La mention de langue et de date facilitent l'intercalation.

Il n'existe aucune bibliographie nationale khmère et plus rien ne subsiste ou presque de l'Institut bouddhique.

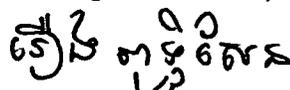
Le bibliothécaire aura recours aux fonds des bibliothèques les plus riches en ce domaine.

Les fonds de la Bibliothèque Nationale et de l'Ecole Française d'Extrême Orient constituent un ensemble qualitativement intéressant.

Cependant, l'absence de date et l'orthographe fluctuante d'un manuscrit à l'autre rend difficile l'établissement de critères absolus.

Pour des raisons déjà évoquées supra (réforme de l'orthographe, travaux d'éditions scientifiques réalisés par l'Institut bouddhique), nous proposons de choisir comme titre conventionnel des oeuvres littéraires anonymes, la forme codifiée lors de la première édition imprimée.

Les titres devront être dépouillés des termes génériques inutiles ajoutés a posteriori.

p.e. :  "Rioen Buddisaen"

Rioen est à supprimer, il n'ajoute rien à la nature du texte qui est un roman d'inspiration bouddhique.

La vedette retenue est : [Buddisaen, khmer. 1972]

Reste à dresser la liste complète des classiques anonymes publiés par l'Institut. La recherche systématique des éditions sera effectuée à la Bibliothèque Nationale ou à l'EFEO.

La translittération sera celle déjà signalée.

Cette liste servira de référence provisoirement.

La littérature khmère a beaucoup de points communs avec la littérature des autres pays bouddhistes de l'Asie du Sud-Est.

Dans de nombreux cas, nous connaissons la genèse de ces textes. Pourtant, regrouper ou rattacher les variantes thai, lao ou khmère à une source indienne n'aurait d'intérêt que pour des études de littérature comparée tant les créations sont importantes les unes par rapport aux autres.

Nous considérerons chaque oeuvre comme originale, exception faite pour deux monuments :

L'épopée indienne de Vālmiki, le Rāmāyaṇa
et

le Tipiṭaka, canon bouddhique pāli.

Le Rāmāyaṇa : a connu une expansion et une gloire qui ne s'est jamais tarie.

La version khmère en est le ^{၂၇၆၆၆} "Rāmakerti" mais des centaines, même des milliers d'autres versions sont répandues dans toute l'Asie du Sud-Est.

Au Siam, Rama Kien

En Birmanie, Rāma Thagyin ou Kalay Rama selon une traduction du Tamoul en birman

Au Laos, Phra Lak Phra Lam

A Java, Hikāyat Srī Rāma ou Serat Kanda etc...

Nous proposons donc de rassembler les versions connues sous la même vedette avec un sous classement par pays.

[Rāmāyaṇa,]

Le Tipiṭaka : forme la base du corpus de tradition pālie, ce corpus est constitué de trois ensembles de livres eux-mêmes subdivisés. (Voir en annexe sa composition).

Comme l'écrit Louis Finot (13) :

"Du texte original il subsiste certaines parties, mais ce sont les épaves d'un naufrage. A mesure que disparaissait la connaissance du pāli, les livres incompris ont cessé d'être copiés; la plupart n'ont survécu que sous forme de nissaya, de gloses, où les bribes de pāli ne servent que de préludes à de longues amplifications en langue vulgaire."

Comme pour les textes de la Bible, il est nécessaire de replacer les textes, traductions et commentaires sous une même vedette et les subdivisions du texte auxquelles ils se rattachent.

La vedette comprendra :

1 : Le nom de la corbeille, Vinaya-, Sutta- ou Abhidhammapiṭaka

2 : Le nom de la subdivision à laquelle le texte appartient; (il est inutile d'énoncer les intermédiaires).

p.e. :

Abhidhammapitāka. Dhammasaṅgani,	
Suttapitāka. Dhammapada,	

Un traitement particulier est réservé aux textes des Jātaka .

Les jātaka en plus des textes canoniques proprement dits comprennent de nombreux apocryphes et des adaptations romanesques.

Les textes canoniques doivent figurer dans le canon :

Suttapitāka. Jātaka,	
----------------------	--

Une très bonne connaissance des textes, une identification, un recensement exhaustif des traductions, commentaires faciliteraient la constitution du fichier.

En attendant que ces recherches soient entreprises, nous proposons à chaque fois qu'il est possible de retenir ce principe.

3. LES VEDETTES DE FORME

"La vedette reflétant la forme de l'ouvrage diffère du titre réel ou conventionnel qui avait pour objet de rassembler sous une seule vedette le même texte dans ses différentes éditions ou versions. Le but de cette vedette est de grouper des publications d'un même type mais qui diffèrent par leur contenu." (2)

Les vedettes de forme conviennent aux ouvrages anonymes difficiles à trouver s'ils étaient classés à leurs titres et que le catalogue matière ne permet pas de regrouper utilement.

Il est déconseillé de multiplier à l'infini ces vedettes.

Créations des rédacteurs de catalogues, les vedettes de forme sont choisies dans la langue d'un pays donné.

La littérature khmère est variée; elle aborde l'histoire, la religion, la poésie, le roman, la littérature technique, narrative, l'épopée.

La tradition la répartit en trois genres :

ចេសាន់ "desana" qui regroupe les ouvrages d'instruction religieuse

ល្បែង "lpaeh" les livres de divertissement, romans en vers ou prose

ក្បួន "kpuon" les traités techniques

Cette répartition est étroite et un élargissement nous paraît indispensable. Une redéfinition moins synthétique laisserait place à des textes de nature bien définie qui en raison de leur contenu différent devront être regroupés sous une même vedette.

Quatre études de base nous ont permis d'établir ce découpage. (voir 1, 4 13, 30)

Notre intention n'est pas une étude de la littérature khmère, on ne nous tiendra pas rigueur, en cas de désaccord, de ces divisions.

La littérature historique

- L'Epigraphie

- Les chroniques ou Annales :

Ces dernières retracent la généalogie des rois et la chronologie des événements.

Souvent détruites elles ont subi le traitement des copistes.

Les différentes versions ont été compilées au 19ème et 20ème siècle.

Terme générique : ហ្ស៊ីវិតាវ "bañsāvatār"

Vedette de forme : [Bañsāvatār]

Nous établissons des renvois de la forme française et des formes consacrées par l'usage à la vedette khmère que nous gardons en translittération.

Chroniques voir : [Bansāvatār]

Annales voir : [Bansāvatār]

Pongsavadan voir : [Bansāvatār]

Rapā khsatr voir : [Bansāvatār]

La littérature technique

La variété des traités techniques englobe tout une tradition savante dans les domaines de la médecine, pharmacopée, divination, droit, astrologie, horoscopie, techniques de présages, sorcellerie, magie, démonologie...

Beaucoup sont versifiés ou en prose courte rythmée.

Terme générique : ကျွန် "kpuon"

Vedette de forme : က [Kpuon]

Renvois : il s'agit de trois synonymes

Ṭamrā (တံရာ) voir : [Kpuon]

Damṇay (တံဏှ) voir : [Kpuon]

Yām (ယံ) voir : [kpuon]

Traité technique voir : [Kpuon]

La littérature religieuse

Le tipitaka (cf. supra)

Le Trai Bhum; premier traité systématique de cosmologie bouddhique fut rédigé par Lidaiya vice roi de Sajjanalaya en 1345 A.D. Ce texte d'inspiration brahmanique est une compilation des Trois Corbeilles.

Les Jātaka : sont des récits bouddhiques qui retracent les vies antérieures du Bouddha. L'ensemble canonique comprend 547 récits auxquels s'ajoutent les apocryphes.

Pour les textes canoniques voir supra; sinon :

Terme générique : ជាតក "jātaka"

Vedette de forme : [Jātaka]

Ouvrons une parenthèse :

Les apocryphes se divisent en deux catégories :

- les apocryphes que l'on pourrait considérer comme "canoniques" tellement ils sont connus (cf. annexe la liste dressée par Louis Finot)

- et des textes totalement "déviants" mais d'une certaine saveur puisque dans ces récits de terroir, le grand thème sous-jacent qui est le don extrême "danāparamita", n'est plus du tout compris.

- La liturgie

Cette catégorie recense :

"sut" = récitation

"paritta" = protection

"mantr" = formules

សុត
បរិវត្ត
មន្ត្រ

Ces trois termes sont à peu près synonymes, nous ne retiendrons que "sut".

Terme générique : "sut"

Vedette de forme : [Sut]

Renvois :

Paritta voir : [Sut]

Mantr voir : [Sut]

Liturgie voir : [Sut]

En annexe on trouvera le tableau des trois collections de paritta dressé d'après les sources siamoises et khmères par Louis Finot (op. cit.).

La littérature de fiction

Comprend :

- Le théâtre
- L'épopée
- Le roman classique
- Le roman moderne
- Le conte

La difficulté majeure est qu'en l'absence d'une définition précise du conte; certains textes classiques se trouvent à la frontière entre le conte, le roman, et le jātaka.

Un même terme  "rīoēñ" rassemble contes, récits et légendes du Cambodge.

La typologie de ces contes ne nous intéresse pas directement (30).

Terme générique :  "rīoēñ"

Vedette de forme : [Rīoēñ]

Renvois :

Conte voir : [Rīoēñ]

Légende voir : [Rīoēñ]

Comme outil de référence nous renvoyons aux huit éditions des Recueils des contes et Légendes du Cambodge édités par l'Institut bouddhique.

Il s'agit d'un inventaire non exhaustif mais utile en attendant une étude plus approfondie.

La littérature didactique

Rassemble les textes gnomiques ou de Sagesse.

Terme générique :  "cpāp'"

Vedette de forme : [Cpāp']

Renvois :

Sūbhāsīt voir : [Cpāp']

Traité de morale voir : [Cpāp']

Voir en annexe une liste de ces traités.

EXEMPLES DE PRESENTATION DES NOTICES :Littérature classique : titre en vedette

ឥន្ទ្រវិហារកិលានុសាសន / ឥន្ទ្រវិហារកិលានុសាសន៍
 ឧប. - ព្រះបាទសីហនុ ទី ១ [1^{er} ed].
 - ភ្នំពេញ : គម្ពីរសេសសំ, ព.ស. ២៥០២,
 គ.ស. ១៩៩៩ [1959]. - 197p. : couv. ill.,
 21cm

- D'après un ancien śāstrā
 [Ricoen Bhogūlkūmār / Ukñā Brah Ghlāmin Nān]

Entrée secondaire au nom de l'auteur

Nān, Ukñā Brah Ghlāmin

Littérature contemporaine : auteur en vedette

កិល ឡត. - កែវ (ព្រះហើង) / កិល ឡត.
 ភ្នំពេញ : ចំរើនរដ្ឋ, ត.ស.ប្រទេស, ២៤៧,
 គ.ស ១៩៧១ [1971]. - 187 p. : couv.
 ill. ; 21 cm

[Kuy Lūt .- Kaev Brah Bhloen]

Vedette de forme

[Cpāp', khmer . 1942]
 ច្របំសុភសិត / របស់ឱកាញ៉ា រ៉េមសាន
 ស្រីសុភសិត . - បោះពុម្ពលើកទី ១ [1^{er} éd].
 ភ្នំពេញ : ព្រះរាជបណ្ឌិតសភា, ត.ស.
 ២៤៧៩ [1942]. - 26 p. ; 21 cm

[Cpāp' subhāsīt / rabas' Ukñā Vongsār
 Bej Nari]

Classique anonyme : le Rāmāyana

[Rāmāyana, français . 1978]

La Gloire de Rāma : Rāmakerti :
Rāmāyana cambodgien / trad. de
Francis Martini . intr. et note de Ginette
Martini . intr. de Solange Thierry . - Paris:
Sté d'éd. "Les Belles Lettres", 1978 . - 243 p. ;
20 cm

Classique anonyme

[Buddisaen, khmer . 1972]

វិទ្យាសាស្ត្រសិវៈ . - ព្រះសិវៈសិវៈ
ទី ៤ [4^e ed.] . - ភ្នំពេញ : ការដ្ឋាន
រចនាសម្ព័ន្ធសិវៈសិវៈ, ២០៧ . ២០៧ [1972].
- 122 p. ; 19 cm
- Conte tiré de Jāstrās sur feuille
de latanier

EN GUISE DE CONCLUSION

ប្រាជ្ញ មក្រី ចេះ សព្វ សស
 ប្រតិបត្តិ សន្តោះ មនសី វិ
 មនគី ភ្នំ តំ វិ វិ វិ វិ
 ប្រាជ្ញ ប្រតិបត្តិ ប្រសើរ កើ ។

Certains autres savants bien
 qu'ils connaissent tout/
 commettent des fautes sans s'en
 rendre compte
 ne pensant pas à observer ni
 à peser./
 Ces savants sévères s'effor-
 cent pourtant de conseiller
 les autres.

(Recommandations de Kram Ngoy)

Trad. de Jacqueline et Khing Hoc Dy

Notre travail n'a aucune prétention.

Au nom de quoi, d'ailleurs édicterions des "normes".

Cette responsabilité incombe entièrement aux Khmers.

Tout au plus avons nous poser les jalons de recherches ultérieures.

ANNEXES

- I. PUBLICATIONS DU CEDORECK
- II. REPRODUCTION DU CLAVIER KHMER
- III. COMPOSITION DU TĪPIṬAKA
- IV. QUELQUES JATAKA APOCRYPHES CELEBRES
- V. CORRESPONDANCE ENTRE LE PAÑÑASA ET LES TEXTES CANONIQUES
- VI. PRINCIPAUX PARITTA

COLLECTION "Culture Khmère - Littérature Khmère"

- Les Recommandations de Kram Ngoy
*Poème traduit en français par Jacqueline et Hoc Dy Khing
(en français et en khmer)*
- Thnanh Chey
Roman populaire en prose (en khmer)
- Kati Lauk, Tome 1
en prose (en khmer)
- Anouk Savery Neak Tos Koh Trâlach
*Souvenirs du baigne de Poulô-Condore
Roman moderne en prose (en khmer) par Vinn Kim*
- Sophat
Roman moderne en prose (en khmer) par Rim Kim
- Kolap Païlin
Roman moderne en prose (en khmer) par Nkok Thèm

HORS COLLECTION

- Lbeng Chatrang (*Jeux d'échec khmers*)
(en khmer) par Your Oun
- Moha Vessandar Cheadak
*Version cambodgienne du Mahavessantarajataka
par Nkok Thèm (en khmer)*
- Damnoer Chpuos Teuv Teus Khang Lech
*La Marche vers l'Ouest-Indochine An 2000
Essai politique (en khmer) par Nuon Khoeun*
- Vichea Thvoeu Mohop
*Recettes culinaires cambodgiennes (en khmer)
par Madame Leap Chéng Leang*

en français :

- Au coeur du pays khmer
par Dr. André Pannetier - 1ère édition : Payot 1921
- Le Cambodgien
par G.H. Monod - 1ère édition : Maisonneuve et Larose 1931 .
- Le mariage cambodgien
par Madame Pich Sal .
- Cambodge : Contes, légendes et Jatakas
par Adhémar Leclère

COLLECTION "Musique, chants et Danses"

- Lomnoam Phleng Khmer
*Musique traditionnelle khmère
par la Commission des Moeurs et Coutumes du Cambodge*
- Musique Mohori et Musique de mariage CK/001
*Cassette (60 minutes), Recueil de morceaux inédits en-
registrés en 1971 à Phnom Penh*
- Sarikakeo CK/002
*cassette (60 minutes), Recueil de chansons classiques et
modernes khmères, enregistrées à Paris, 1982*

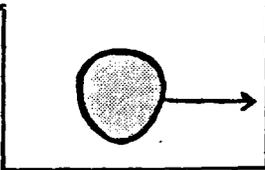
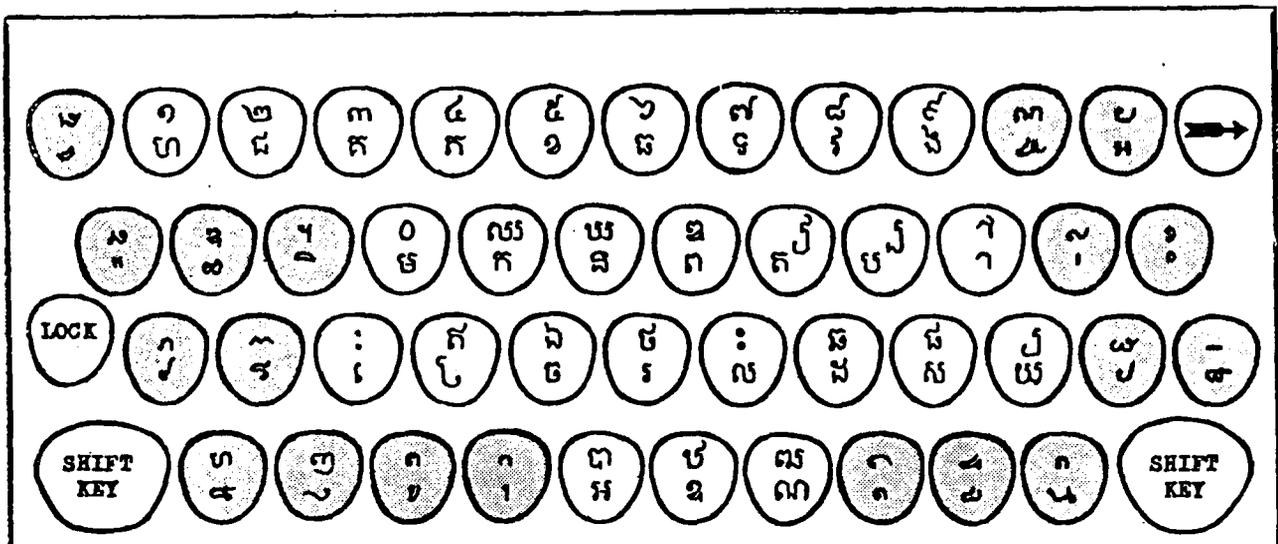
COLLECTION "Bibliothèque khmère" (récemment fondée)

- Le Popil: objet rituel cambodgien,
par Solange Thierry, publication CEDORECK inédite
- Notes sur les coutumes et croyances superstitieuses des
Cambodgiens,
*par Etienne Aymonier, commenté et présenté par Savaron Pou,
publication CEDORECK inédite*

SEKSA KHMER (Khmer studies - Etudes khmères)
Revue scientifique du CEDORECK, annuelle

KAUN KHMER

Bulletin mensuel du CEDORECK



These keys do not move the carriage when depressed.

"Adler" Cambodian - Keyboard Typewriter
 designed by Mr. Keng Vansak

COMPOSITION DU TIPITAKA

(d'après R.C. Childers)

VINAYAPITAKA

Pārājikā
Pācitti
Mahāvagga
Cūlavagga
Parivārapāṭha

SUTTAPITAKA

Dīghanikāya
Majjhimanikāya
Saṃyutta- ou Saṃyuttakynikāya
Anguttaranikāya
Khuddakanikāya
Khuddakapāṭha
Dhammapada
Udāna
Itivuttakā
Suttanipata
Vimānavatthu
Petraavatthu
Jātaka
Therigāthā
Nidessa
Patisambhidāmagga
Apadāna
Buddhavaṃsa
Cariyāpitaka

ABHIDHAMMAPITAKA

Dhammasaṅgaṇi
Vibhaṅga
Khathāvatthu
Puggalapaññatti ou -paṇṇatti
Dhātukathā
Yamaka
Paṭṭhana

QUELQUES JATAKA APOCRYPHES CELEBRES

PANĀSA CAMBODGIEN (C)

- 1 Samuddaghosa
- 2 Sudhana-kumāra
- 3 Suttadhanu
- 4 Ratanapajjota
- 5 Siri-Vipulakitti
- 6 Vipullarāja
- 7 Siri-Cūlāmaṇi
- 8 Candarāja
- 9 Sabbamitta
- 10 Siridhara-seṭṭhi
- 11 Sabbasiddhi
- 12 Dulakapaṇḍita
- 13 Āditarāja
- 14 Dukamānika
- 15 Mahā-Surasena
- 16 Suvāṇṇakumāra
- 17 Kanakarāja
- 18 Viriyapaṇḍita
- 19 Dhammasoṇḍaka
- 20 Sudassanamahārāja
- 21 Vattaṅguli-rāja
- 22 Porāṇa-kappilapura-narinda
- 23 Dhammikapaṇḍita
- 24 Mahāpurisa
- 25 Dhammarāja
- 26 Narajīva
- 27 Surūpa
- 28 Mahā-Padumakumāra
- 29 Bhaṇḍāgārakumāra
- 30 Bahulagāvi
- 31 Setapaṇḍita
- 32 Puppaharāja
- 33 Bārāṇasirāja
- 34 Brahmaghosa-rāja
- 35 Devarukkha-kumāra
- 36 Salabha
- 37 Siddhisāra
- 38 Narajīva
- 39 Atideva-rāja
- 40 Simhanāda
- 41 Suvāṇṇasaṅkha-rājakumāra
- 42 Surabbha
- 43 Devanda
- 44 Suvāṇṇakaccapa
- 45 Supinakumāra
- 46 Suvāṇṇavansa
- 47 Siddhisāra ou Varanuta Varaneta
- 48 Sirisarājakumāra
- 49 Candaghāta
- 50 Saddhātissa-cakkavatti

Adittarāja 13

Ajitarāja

Akataññu

Akkharalikhita

Arindama

Ariṭṭhakumāra

Ariyachatta

Atideva 39

Aṭṭhaparikkhāra

Bahalaputta

Bahulagāvī 30

Bārāṇasirāja 33

Bhaṇḍāgārakumāra 29

Brahmadatta

Brahmaghosa 34

Brahmakumāra

Campeyya

Candaghātaka 49

Candakumāra

Candarāja 8

Cūdāmaṇi (Siri) 7

Dadhivāhana

Dānacāga

Devanda

Devarukkhakumāra 43

Dhammadhajapaṇḍita 35

Dhammapālamūsikā

Dhammarāja 25

Dhammasoṇḍaka 19

Dhammika paṇḍita 23

Dukamānika 14

Dvesīsaḥaṃsa

Gāvo

Gopālakasāla

Jeṭṭhakumāra

Kambalarāja

Kanakarāja 17

Kapila

Kapilapurānarinda (Po-
rāṇa) 22

Kurughamiga

Kusarāja

Ma (Praya)

Māghamānava

Mahābala

Mahāpurisa 24

Mahisakumāra

Naradarāja

Narajīva 26 et 38

Naraka

Nok khum (Praya)

Padhira

Padipadāna

Padumakumāra 28 : Mahāpaduma

Paññābala

Puppharāja 32

Rassi (Cáo)

Ratanapajjota 4

Sabbamitta 9

Sabbasiddhikumāra 11

Sadanta

Saddhāussa-cakkavatti 50

Sādhitarāja

Sāḍīnarāja

Ṣalabha

Samājīvakumāra 36

Samāṇa-Gotama

Samuddaghosa 1

Saṅkhapattarāja

Sattamanu

Setamūsika

Setapaṇḍita 31

Siddhisārakumāra 37 et 47

Sīla

Siphanāda 40

Siridhara 6

Sirīsakumāra 48

Sonaṇḍarāja

Soṇarāja

Sorassa

Subhadda

Sucitāpasa

Sudassana 20

Sudhana 2

Sudhanu 3

Supinakumāra 45

Surabbha 42

Sūrasena 15

Surūpa 27

Sutasoma

Suvaṇṇakaccapa 44

Suvaṇṇakumāra 16

Suvaṇṇamiga

Suvaṇṇasaṅkha 41

Savaṇṇavaṅsa 46

Tulaka 12

Vamana

Vattaṅguli 21

Velāma

Vimula

Vipāda

Vipulakitti (Siri) 5

Vipularāja 6

Viriyapaṇḍita 18

Correspondance entre le
Paṇḍāsa et les textes
canoniques.

(d'après Louis Finot)

PRINCIPAUX PARITTA

(d'après Louis Finot)

SATTAPARITTAM

<i>Titre du paritta</i>	<i>Incipit du paritta</i>	<i>Incipit du prologue</i>	<i>Sources</i>
1. Maṅgalasutta	bahū devā	ye santā	Suttanipāta II, 4, et Khudd. P.
2. Ratanasutta	yanīdha bhūtāni	paṇidhānato	ib. II, 1, et ib.
3. Karaṇīyamettasutta	karaṇīyaṃ	yassānubhāvato	ib. I, 8 et ib.
4. Khandhaparitta	Virūpakkhehi	sabbāsivisa	Jāt. n° 203.
5. Moraparitta	udel'ayaṃ	pūrentaṃ	Jāt. n° 159.
6. Dhajjagaparitta	evaṃ me	yassānussaraṇe- nāpi	Samyutta, I, 218.
7. Ātānatiyasutta	Vipassissa	appasannehi	Dīgha, III, 194.

DVĀDASAPARITTAM

1-5 = Sattapar., 1-5			
6. Vattakaparitta	etthi loke	pūrentaṃ	Jāt. n° 35
7-8 = Sattapar., 6-7			
9. Aṅgulimālaparitta	yato haṃ	parittaṃ yaṃ	Majjh., II, 103.
10. Bojjhaṅgaparitta	bojjhaṅgo	saṃsāre	Suet mon, p. 25.
11. Abhayaparitta	yaṃ duṇṇimittaṃ	puññalābhaṃ	ib., p. 26.
12. Jayaparitta	mahākāruṇiko	jayaṃ	ib., p. 27.

CATUBHĀṆAVĀRAM

Pathamabhāṇavāram

1. Tisaraṇagamanapāṭha	Buddhaṃ saraṇaṃ		Khudd. P.
2. Dasasikkhāpada°	Pāṇātipātā		ib.
3. Sāmaṇerapaṇhā	ekaṇāma		ib. ; Aṅguttara, V, 50.
4. Dvattiṃsākaraṇapāṭha	atthi imasmiṃ		Khudd. P.
5. Paccavekkhaṇa°	patisaṅkhā		Frankfurter, 82.
6. Dasadhammasutta	evaṃ me		Aṅguttara, V, 87.
7. = Sattapar. 4			
8. Mettānisaṃsasutta	evaṃ me		ib. V, 342.
9. Mettānisaṃsagāthā	pahūtabhakkho		Frankfurter, 91.
10. Candaparitta	evaṃ me		Samyutta, I, 50.
11. Suriyaparitta	evaṃ me		ib. I, 51.

Dutiyabhāṇavāram.

1. Mahā-Kassapatthera- bojjhaṅgasutta	evaṃ me		Samyutta, V, 79.
2. Mahā-Moggallāna°	»		» V, 80
3. Mahā-Cunda°	»		» V, 81.

Tatiyabhāṇavāram.

1. Girimānandasutta	evaṃ me		Aṅguttara, V, 108.
2. Isigilisutta	»		Majjhima, III, 68.

Catutthabhāṇavāram.

1. Dhammacakkappa- vattanasutta	evaṃ me	anuttaraṃ	Samyutta, V, 420.
2. Mahāsāmayasutta	»	duḥlabhaṃ	Dīgha, II, 253.

- (1) ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION. — Le Catalogue alphabétique des matières : norme française homologuée NF Z 070. — Paris : AFNOR, 1957
- (2) ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION. — Les Catalogues d'auteurs et d'anonymes : choix des vedettes : norme française homologuée NF Z 44-061. — Paris : AFNOR, 1963
- (3) AU (Chhieng). — Catalogue du fonds khmer. — Paris : Impr. nationale, 1953
- (4) BERNARD-THIERRY (Solange). — Le Cambodge à travers sa littérature. In: France-Asie, Nov-Déc. 114-115, 1955, t.XII
- (5) BITARD (Pierre). — Les Membres de la famille royale au Cambodge et leurs titres d'après l'ordonnance de S.M. An Duon. In: BEFEO, XLVIII, fasc. 2, 1957, 563-579
- (6) CHAUMIER (Jacques). — Travail et méthodes du/de la documentaliste. — Paris : Entreprise moderne d'édition, 1980
- (7) CHILDERS (Robert Caesar). — A dictionary of the pâli language. — 4è éd. — London : Kegan Paul, Trench, Trübner & Co, 1909
- (8) COURRIER (Yves). — Analyse et langages documentaires. In: Documentaliste, vol.13, n°5-6, Sept-Déc. 1976, 178-189
- (9) DAMAIS (Louis Charles). — Les Ecritures d'origine indienne en Indonésie et dans le Sud-Est asiatique continental. In: B.S.E.I., N.S., T.XXX, n°4, 4è trim. 1955, 365-382
- (10) DEBOUT (Marion). — La Bibliothèque des langues orientales. In: Bull. Bibl. de France, 182, n°8, 479-480
- (11) DESROCHES (J.G.). — Cambodge : service de bibliobus scolaire et situation actuelle des bibliothèques. — Paris : UNESCO, 1969
- (12) FEDERATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHECAIRES ET DES BIBLIOTHEQUES. — ISBD (G) : Description bibliographique internationale normalisée générale. — Paris : Bibliothèque Nationale, 1979.
- (13) FINOT (Louis). — Recherches sur la littérature laotienne. — BEFEO, 1917



- (14) GUESDON Joseph). - Dictionnaire cambodgien-français.
- Paris : Plon, 1930
- (15) GUIGNARD (Marie Roberte). - Les bibliothèques d'orientalisme à l'occasion du 28^e congrès international des Orientalistes. In: Bull. Bibl. de France, 1971, n°11, 573-577
- (18) HWA (Wei Lee). - La coopération régionale dans le domaine de la bibliographie en Asie du Sud-Est. In: Bull. unesco Bibl., vol.XXXI, n°6, Nov-Déc.1977
- (19) INTERNATIONAL FEDERATION LIBRARIANS ASSOCIATION.
- Names of persons : national usages for entry in catalogues/ compiled by the IFLA international office to UBC. - 3^e éd. - IFLA, 1977
- (20) KESAVAN (B.S.). - L'Oeuvre accomplie par l'UNESCO en Asie en matière de bibliothèques, de 1946 à 1966. In : Bull. unesco bibl., vol.XX, n°5, SEpt-Oct 1966
- (21) KERR (Rosamond). - Mise au point de descriptions bibliographiques internationales normalisées et problèmes que pose l'emploi d'alphabets non latins. In: Bull. unesco Bibl., vol.XXXI, n°4, Juil-Août 1977
- (23) LEWITZ (Saveros). - Note sur la translitération du cambodgien. In: BEFEO, t.55, 1969, 163-169
- (24) MARTEL (Gabriel). - Lovea village des environs d'Angkor : aspects démographiques, économiques et sociologiques du monde rural cambodgien de la provin de Siemreap. - EFEQ, 1975
- (26) PIERROT (Roger). - Les Catalogues des anonymes et des ouvrages au titre. In: Bull. Bibl. de France, V, 1960, 367-372
- (27) POU (Saveros). - Etudes sur le Ramakerti (XVI^e-XVII^e). - EFEQ, 1977
- (28) RAGEAU (Christiane). - Les Problèmes d'acquisitions et de catalogage des ouvrages en langues d'Asie. In: Bull. Bibl. de France, vol.20, n°1, 1975, 9-15
- (29) SPAIN (Frances Lander). - Les bibliothèques en Thaïlande In: Bull. unesco bibl., vol.XX, n°3, mai-juin, 1966
- (30) THIERRY (Solange). - Etude d'un corpus de contes cambodgiens traditionnels : essai d'analyse thématique et morphologique. - Diff. Honoré Champion, 1976
- (31) WIJASURIYA (D.E.K.). - Application de l'ISBD (M) aux bibliographies nationales des pays d'Asie. In: Bull. unesco Bibl., vol.XXXI, n°4, juil-août 1977